



MUNICIPALITE
CHAVANNES-LE-VEYRON

**Mise au concours du poste de boursier(ère) communal(e) de Chavannes-le-Veyron
Taux d'activité 15-20 %**

Tâches principales

- Tenue de la comptabilité générale de la commune
- Gestion des paiements, des liquidités et des emprunts
- Gestion de la facturation, y compris les diverses taxes communales
- Gestion des débiteurs, y compris du contentieux
- Gestion des bilans financiers et d'investissements
- Elaboration du budget
- Clôture des comptes
- Gestion des salaires et de la prévoyance sociale
- Collaborer avec la secrétaire municipale

Profit souhaité

- Titulaire d'un CFC de commerce ou formation équivalente
- Expérience de boursier(ère) communal(e), avec possibilité de cumul d'activités avec une autre commune, sinon compétence dans le domaine de la comptabilité
- Maîtrise des outils et programmes informatiques Microsoft Office (Ofisa un atout)

Aptitudes nécessaires

- Autonomie et sens de l'organisation
- Flexibilité
- Sens de la confidentialité
- Précision et sens de l'exactitude
- Bonnes capacités de communication, contact aisé

Nous offrons

- Un emploi intéressant et varié
- Une possibilité de formation
- Une liberté d'organisation

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Renseignements et offres comprenant un curriculum vitae, les certificats, sont à adresser à M. Jean-Luc Reymond, Syndic, Rue des Fontaines 17, 1148 Chavannes-le-Veyron [jusqu'au 4 avril 2022](mailto:jean-luc.reymond@chavannes-le-veyron.ch).